Annexe 2

Décision du Maire concernant les tarifs

VILLE DE SAINT-HERBLAIN

DÉCISIONS DU MAIRE
PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Millésime 2025 — N° de page 167

RAPPORTÉES À LA SÉANCE DU

Le Maire de Saint-Herblain,

Conditions tarifaires des locations de salles

Salles municipales hors celles du Parc de la Gournerie

Forfait journée	Herblinois			Non herblinois
	Associations	Particuliers	Syndics Entreprises Comités d'entreprises	Associations Particuliers Syndics Entreprises Comités d'entreprises Organismes divers.
Salles – de 70 personnes	Gratuit	75,10	150,15	231,00
Salles de + de 70 personnes		219,50	265,70	346,50
Supplément tisanerie ou cuisine (si concerné)		46,20	92,40	115,60
Supplément cuisine de fabrication (le Carré des services)		277,25		

Imputation budgétaires : 752.023

Salles du Parc de la Gournerie : Ferme des étangs et Maison du temps libre

Forfaits pour 1 jour ou 2 jours avec possibilité de vendredi soir en supplément	Herblinois				Non herblinois	
	Associations, Particuliers		Syndics, Entreprises, Comités d'entreprises.		Associations, Particuliers, Syndics, Entreprises, Comités d'entreprises, Organismes divers.	
Salles	Ferme des étangs	Maison du temps libre	Ferme des étangs	Maison du temps libre	Ferme des étangs	Maison du temps libre
1 jour	161,75	577,60	254,10	924,10	268,05	970,35
2 jours	288,85	1 039,60	439,00	1 617,05	460,95	1 698,00
Vendredi soir	46,20	231,00	80,90	346,50	85,00	363,85

Imputation budgétaires : 752.023

VILLE DE SAINT-HERBLAIN

DÉCISIONS DU MAIRE
PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Millésime 2025 — N° de page 168

RAPPORTÉES À LA SÉANCE DU

Le Maire de Saint-Herblain,

Pénalités

Pour tous utilisateurs de salles	Forfaits 2026
Absence de mise sous alarme	30,00
Intervention suite à une mauvaise fermeture des lieux ou à l'absence de mise sous alarme ou à une utilisation inadaptée (non-respect du RI)	70,00
Ménage non fait	100,00
Perte badge	15,00
Perte clé	50,00
Perte clé radiale	115,00

Imputation budgétaire : 75888.023

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
www.saint-herblain.fr